

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



EquiLiberté[©] 79

Association départementale



Remarques préliminaires

Le questionnaire était donné à toute personne s'inscrivant à la randonnée

- certains randonneurs ont rempli plusieurs questionnaires
- des randonneurs n'ont pas répondu
- on ne connaît pas le nombre de randonnées base de l'étude
- certains questionnaires sont incomplets voire inexploitable

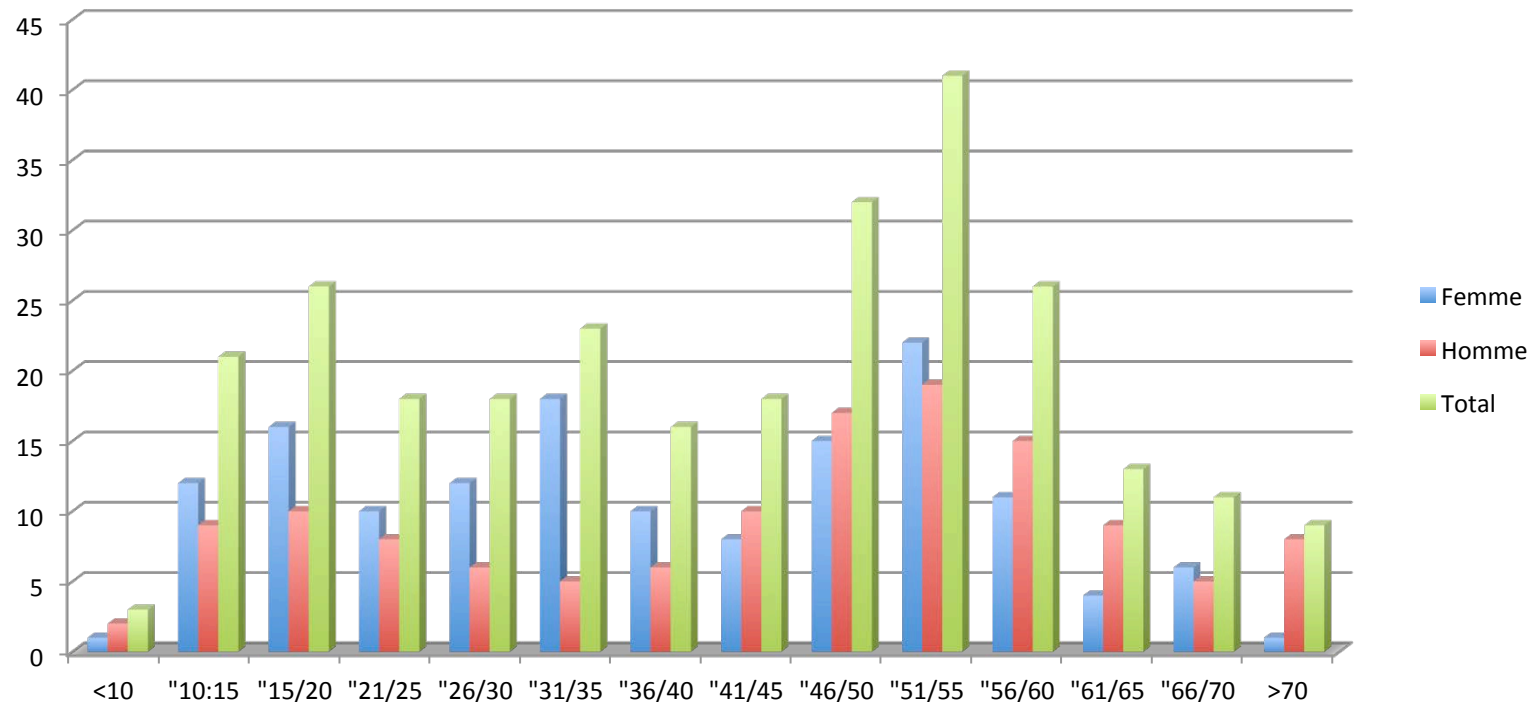
Pour le dépouillement :

- un seul questionnaire a été analysé par randonneur
- certains questionnaires non utilisables ont été éliminés
- les rubriques majoritairement remplies ont été conservées

Résultats

476 fiches de renseignement ont été analysées
Seules 339 ont été retenues

1- Répartition par âge

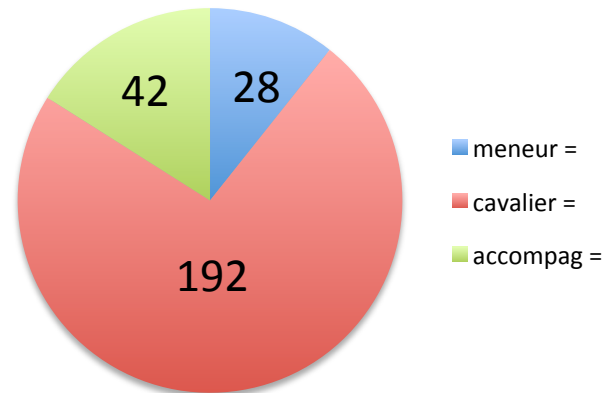


Il faut noter que 14% des femmes n'ont pas répondu à la question et 19% pour les hommes.
Les femmes sont plus nombreuses avant 40 ans, les hommes le sont après, sans qu'il n'y ait d'écart très significatif

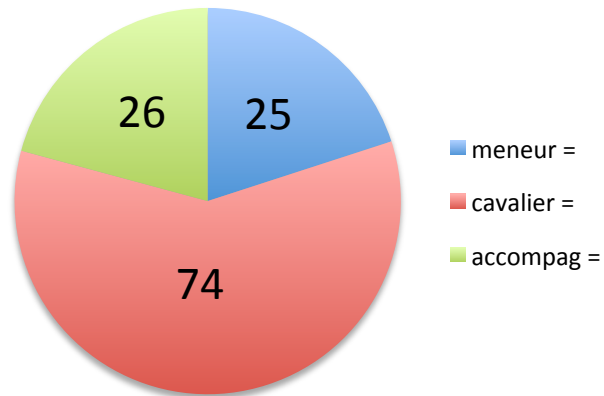
Résultats

2- Répartition Meneur, Cavalier et accompagnateur

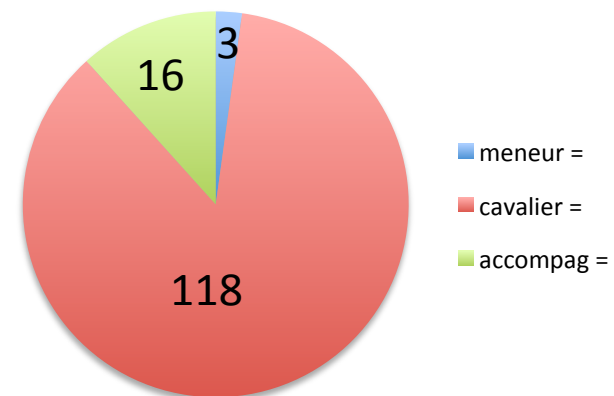
Hommes
+
Femmes



Randonneur

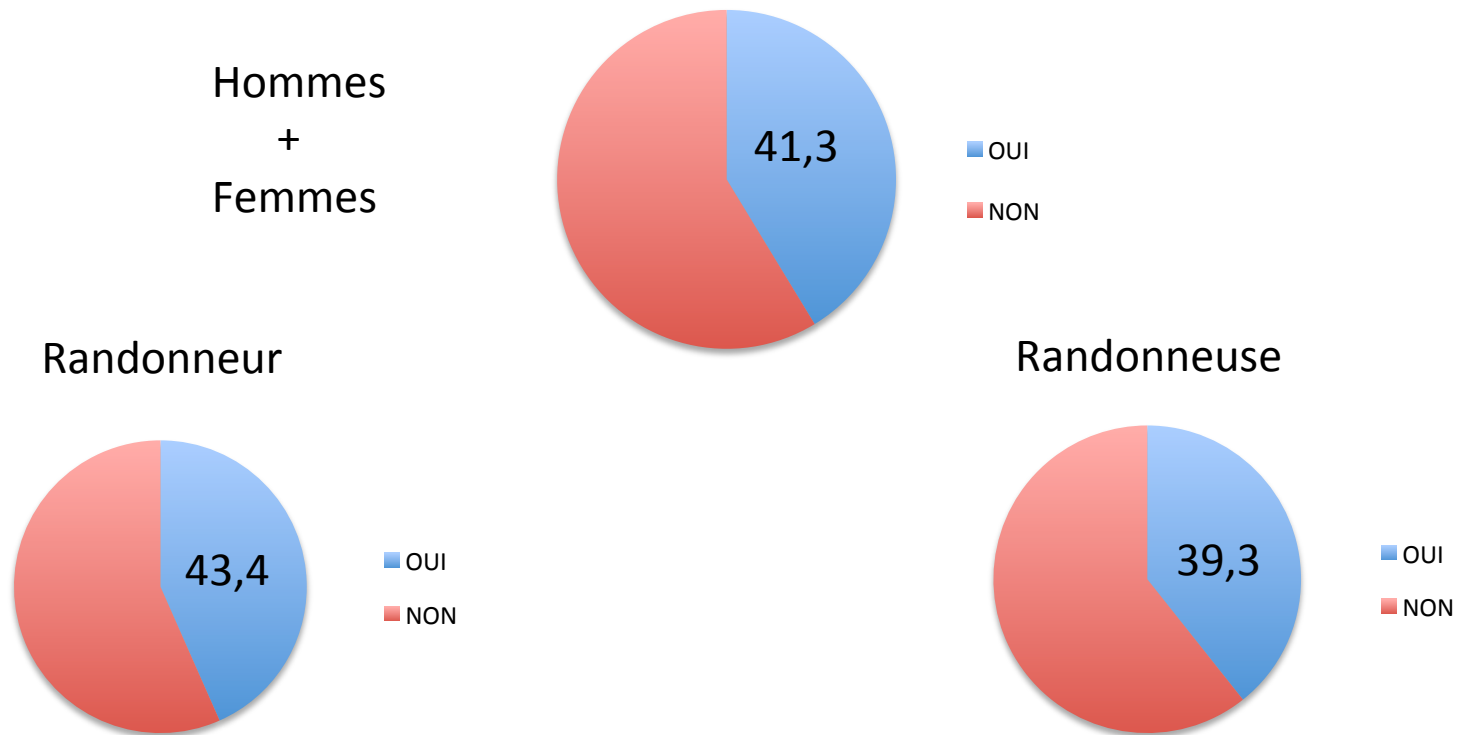


Randonneuse



Résultats

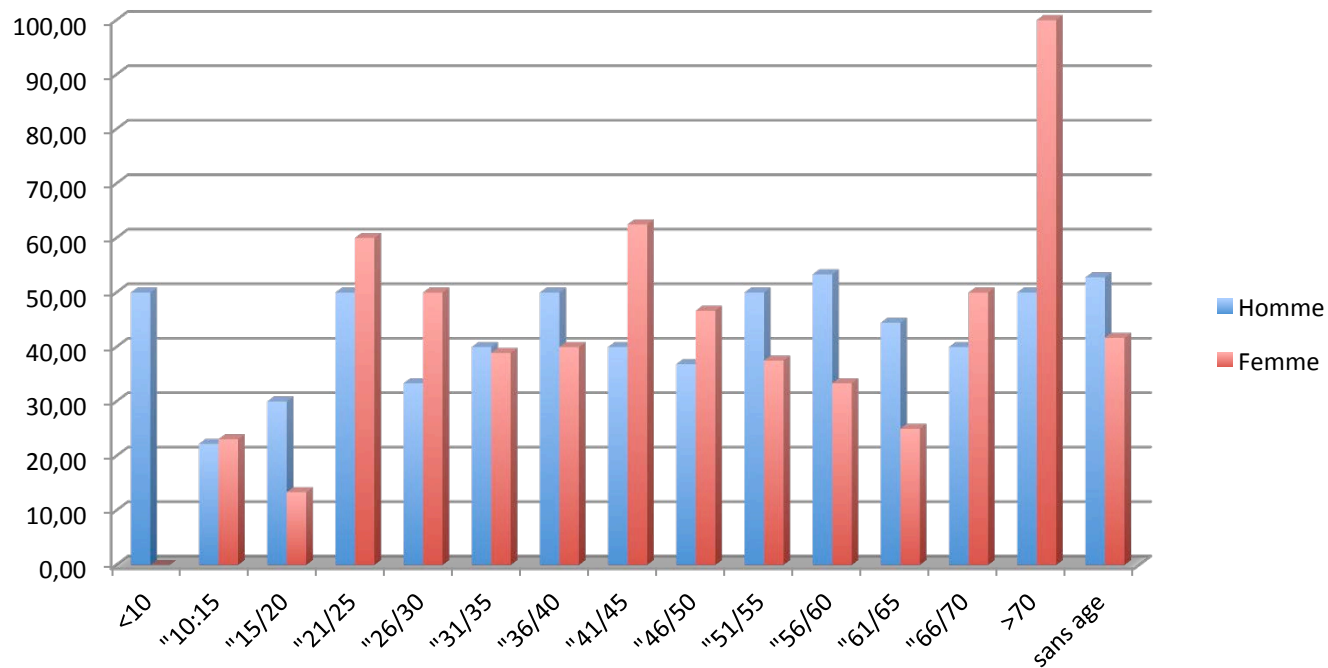
3-1 Adhérent à une association locale



La majorité des randonneurs (60%), n'adhère pas à une association locale. Ceci pourra à terme, poser le problème de l'entretien des circuits, dans la mesure où c'est une minorité qui œuvre pour tout le monde.

Résultats

3-2 Pourcentage d'adhérent à une association locale/âge

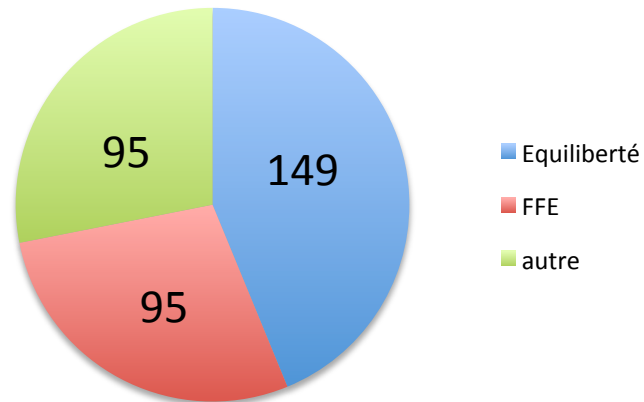


A l'exception des moins de 20 ans qui adhèrent peu à une association locale
Pour les autres tranches d'âges, 40% des randonneurs adhèrent à une association locale
et il n'y a pas d'écart significatif entre les randonneurs et les randonneuses

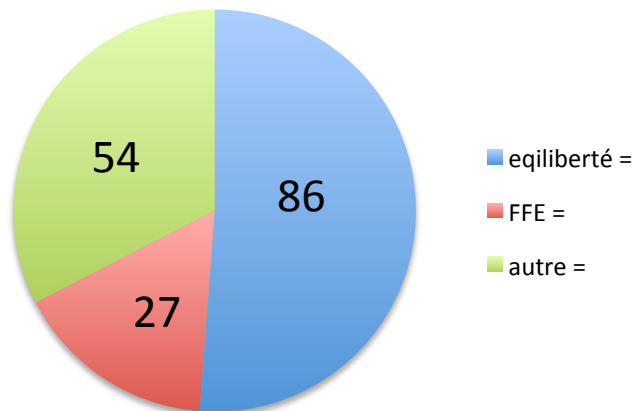
Résultats

4-1 Répartition par assureur

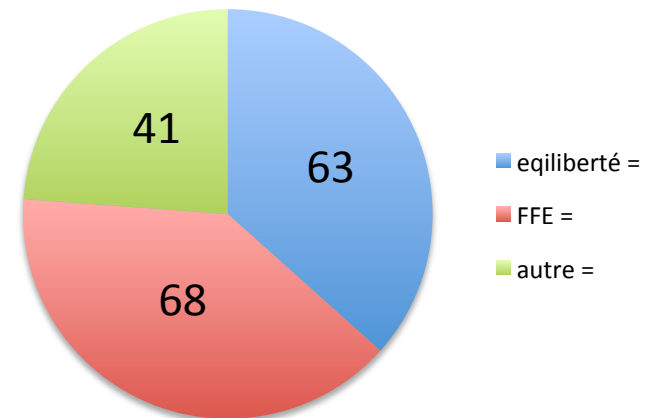
Hommes
+
Femmes



Randonneur

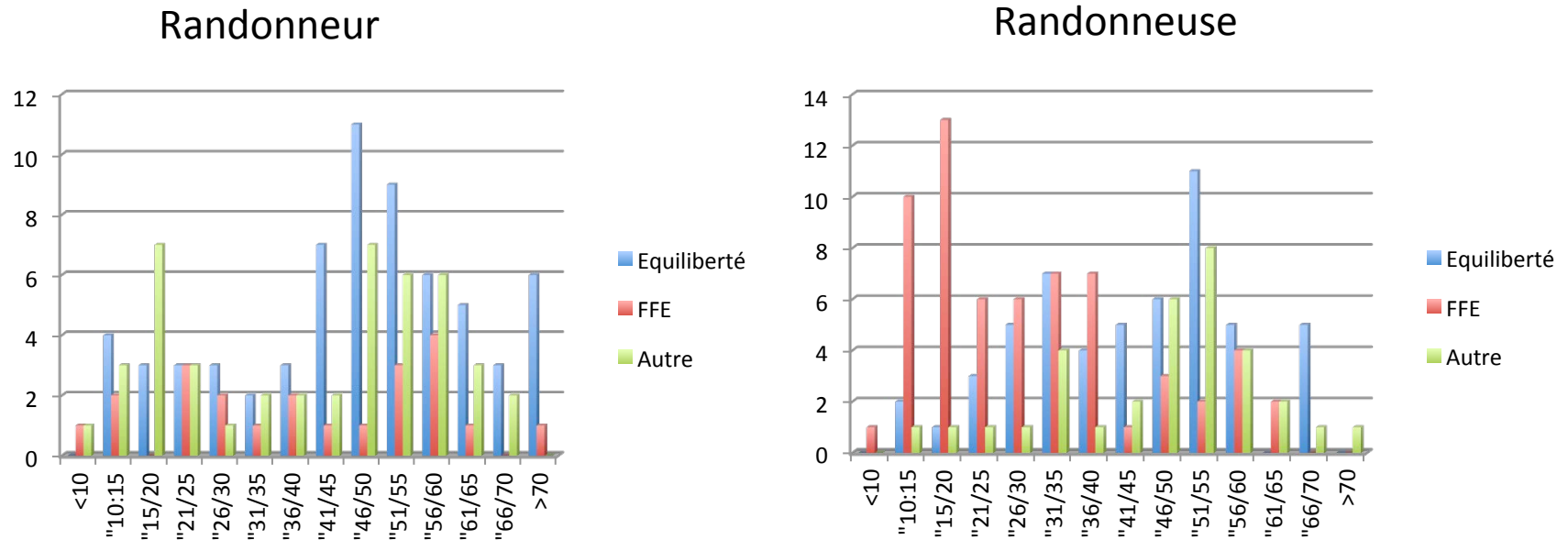


Randonneuse



Résultats

4-2 Répartition par assureur/âge



Si pour les hommes l'assurance Equiliberté est majoritaire quel que soit l'âge, il n'en est pas de même pour les femmes qui sont très majoritairement assurées par la FFE jusqu'à 40 ans puis par Equiliberté après. Ce fait est probablement lié à la pratique de l'équitation très féminisée en club.